

COMMISSION ARMÉES-JEUNESSE
Session 2021-2022

MOTIVATION DES JEUNES

**S'ENGAGER DANS UN MONDE MARQUÉ PAR LA COVID :
COMMENT RÉPONDRE AUX RESSORTS ACTUELS DE LA MOTIVATION DES
JEUNES, NOTAMMENT DES ÉTUDIANTS DU SUPÉRIEUR¹ ?**

SYNTHESE DU GROUPE DE TRAVAIL



¹ Lorsque l'on parle d'étudiants du supérieur, nous rappelons que ce sont toutes personnes ayant eu le bac ou équivalent et qui sont désormais étudiants.

Depuis sa création, en 1955, la Commission armées-jeunesse contribue à promouvoir l'esprit de défense, préparer les jeunes à leur responsabilité de citoyen et resserrer les liens entre la communauté nationale et les armées. Elle est un lieu unique de dialogue entre des associations, mouvements de jeunesse et organismes aux sensibilités très différentes. Les idées et recommandation exposées ne peuvent être considérées comme l'expression d'une position officielle du ministère des Armées.

Les membres du groupe de travail :

Président : BOUVIER Margot (SGDF)

Rapporteurs : VERDAGUER Béatrice (UNEO), EV1 DU COUËDIC DE KÉRÉRANT Charles (UNOR).

PAYEN DE LA GARANDERIE Antoine (UNOR), JEANNEL Didier (DGA), GAILLARD Damien (DGA), BOUZARD Stéphane (CFSM), LCL BOUILLON Fabrice (CFSM), JULIENNE Jannick (MENJS), REIG Vincent (MENJS), REILLY Tristan (MENJS), CARRARA Lydie (MENJS), RENAUDIE Olivier (MESRI), BUVAT Jean-Christophe (MESRI), FANJEAU Laure (ANORAA), PERREAUX Jean-Paul (UNEO), BOIS Jacques (BNEI), DESCHAMPS Gisèle (FCD), HAMON Patrick (DCSSA), LCL POUYADOU Raphaël (AAE), GAROT Emmanuel (PEEP), DESJONQUERES Dominique (AJE), SAVARIT-LEBRERE Augustin (MEDEF), LEHMANN Laura (FAGE), PILLET Iona (IHEDN), ALLIOT Thomas (IHEDN), CANTET Victor (FJJ), DUVAL Mickael (CMJCF), MARCHAND Michel (ACOMAR), BONED Nicolas (ACOMAR), FOUGERIT Alain (ACOMAR), CNE MANOUVRIER Florent (COMTN), PREVOT Edouard (SGDF), BENOIST D'AZY Paul (CRG), HAROUTIOUNIAN Philippe (ACOMAR).

SYNTHESE

Objectif : répondre aux ressorts actuels de la motivation des jeunes, notamment des étudiants du supérieur.

Cible : Les jeunes qui sont dans l'enseignement supérieur.

Constat : Le groupe de travail s'accorde à dire que l'engagement des étudiants serait plus favorable si une véritable reconnaissance y était apportée. De plus, l'acculturation à l'engagement n'est pas innée et elle dépend fortement de l'éducation et du milieu social.

Le groupe de travail a présenté deux travaux :

- Le squelette d'une journée de l'engagement pour les universités.
- La liste des valorisations possibles.

SOMMAIRE

- 1) Présentation du cadre d'étude et analyse des enjeux
- 2) Propositions du groupe de travail

1) PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE ET ANALYSE DES ENJEUX

Sujet

Comment mobiliser les jeunes.

Périmètre

Le périmètre qui a été retenu par le groupe de travail est de donner des pistes aux armées pour mieux recruter et fidéliser les jeunes sur le long terme. En effet, aujourd'hui les jeunes sont prêts à manifester pour des actions ponctuelles.

Les enjeux des différentes parties prenantes.

- **Les Armées**

L'objectif des Armées est d'engager, de recruter et de fidéliser des jeunes. Il s'agit également de comprendre ce que les jeunes entendent par « engagement ».

2) PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS

Journée de l'engagement

Les acteurs de cette journée sont les associations d'étudiants, les armées (s'il y a des réservistes) et les associations où seraient engagées les étudiants (associations d'éducation, protection civile...).

Les objectifs sont de valoriser et donner de la visibilité aux étudiants qui sont déjà engagés et de donner l'envie de s'engager. Il s'agit également de promouvoir les dispositifs de valorisation de l'engagement.

Il est possible de se rapprocher des journées des associations qui existent déjà. Si ce type de journée n'existe pas, il faut la mettre en place.

La période la plus propice serait en début de cursus.

Les dispositifs possibles seraient la mise en place de stands d'information, de tables rondes, de conférences, de démonstrations, d'ateliers....

Cette journée viendrait donner suite aux semaines de l'engagement lycéen.

Les valorisations possible

Reconnaissance de l'engagement : dispositifs existants

Le suivi tutoré

Le fait d'attribuer à l'élève-ingénieur un tuteur associatif permet à l'établissement d'avoir une personne référente pour comprendre l'engagement de l'étudiant et les compétences acquises. D'autre part, ce dispositif assure à l'étudiant d'être suivi et conseillé tout au long de la préparation et de la réalisation de son engagement. Enfin, ce dispositif a pour rôle d'aider l'élève-ingénieur à concilier sa vie étudiante et associative.

L'autorisation d'absence

Au cours de l'engagement de l'étudiant, des formations ou rendez-vous qu'il ne peut déplacer peuvent se superposer à ses heures d'enseignement ou d'activités pédagogiques. Dans ce cas il pourra solliciter son tuteur ou le service administratif responsable au sein de son école pour demander une autorisation d'absence. La dispense exceptionnelle de cours ou l'aménagement d'emploi du temps sont des formes de reconnaissance très appréciées qui permettent de concilier cet engagement avec la scolarité et ainsi d'améliorer les chances de réussite.

La mise en place de demi-journées libérées

Pour l'étudiant engagé, avoir des créneaux libérés lui permet de placer ses réunions avec des professionnels. Il est important de considérer les apprentis qui ont rarement cette possibilité.

L'aménagement de la scolarité

Un aménagement du cursus peut être envisagé en fonction des contraintes associatives. Les aménagements de scolarité peuvent être déclinés sous trois grandes formes : l'organisation spécifique de l'emploi du temps, l'aménagement de la durée des cursus et l'aménagement des examens.

La délivrance d'une convention

Signée par le directeur, la convention d'attribution d'engagement permet à l'étudiant d'avoir un document à montrer à l'employeur sur lequel l'école atteste de son engagement.

Supplément au diplôme

L'annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO-CEPES (Centre européen pour l'enseignement supérieur). Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la « transparence » internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats,...). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est

annexé. Le fait d'inscrire un engagement associatif important au cours de son cursus dans le diplôme est une reconnaissance importante.

Le soutien de l'administration

Ce soutien a pour but d'éviter les difficultés scolaires. Plusieurs modalités peuvent être envisagées, par exemple :

- Donner la possibilité aux étudiants concernés de suivre des cours, TP ou TD en soirée (19h - 21h) ou le samedi matin, si le nombre d'étudiants concernés est suffisant.
- Donner la possibilité aux étudiants d'opter pour un contrôle des connaissances en régime terminal, impliquant notamment des dispenses d'assiduité. Les jurys pourraient être informés de l'engagement de l'étudiant et le prendre en compte dans leurs discussions.
- Donner accès aux étudiants à des enseignements à distance, qui ont, conformément à l'article L. 6J1-8 du code de l'éducation, un statut équivalent aux enseignements dispensés en présence des étudiants, permettrait aux établissements d'apporter des modalités d'enseignement adaptées et personnalisées.

Le portfolio

Dans le cadre du programme « Bénévolat et compétences » initié par Animafac, un portfolio a été créé avec l'ambition de permettre une meilleure reconnaissance de l'expérience associative des étudiants. Le portfolio est un support pour la démarche d'identification et de valorisation des compétences acquises dans le cadre de l'expérience associative. Par étape, il accompagne les étudiants dans la description de leurs expériences associatives et le repérage des compétences associées. Les étudiants peuvent être invités à travailler avec ce portfolio.

Validation de l'engagement

Les crédits additionnels

Les ECTS (European Credits Transfer System) ont pour objectif de faciliter la reconnaissance académique des études à l'étranger, notamment dans le cadre du programme Erasmus. Le crédit ECTS est proportionnel au volume de travail à fournir par l'étudiant et permet de mesurer le niveau d'études atteint. Si l'étudiant suit le programme complet de son établissement et qu'en plus des compétences exigées, il en développe de nouvelles, cela traduirait un volume de travail supérieur, ce qui justifierait l'attribution de crédits additionnels.

Les crédits liés à un enseignement libre ou optionnel

Un grand nombre d'écoles proposent des enseignements libres ou optionnels au cours de leurs cursus. Parmi les enseignements proposés, une activité pédagogique sur l'engagement associatif apporterait un nouveau cadre aux élèves engagés et pourrait être un levier pour encourager un engagement.

La validation entière ou partielle d'une UE

Dans le cadre d'un cours ou d'un stage et sous réserve de remplir les conditions pédagogiques, l'instance compétente (commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'école, etc.) pourrait dispenser l'étudiant, totalement ou partiellement, de certains des enseignements ou stages relevant de son cursus lorsqu'il développe les compétences dans son engagement.

Les crédits liés à un engagement associatif obligatoire

Certains établissements intègrent de façon obligatoire l'engagement associatif dans leurs cursus. En fonction des établissements, celui-ci s'effectue soit au cours d'un semestre défini, soit au cours du cursus. L'intégration d'un engagement associatif obligatoire au sein même de la formation conduit à une validation par l'attribution de crédits.